Démarche : Recueil de projets 2022 de la Conférence des Financeurs de la

prévention de la perte d'autonomie de la Seine-Saint-Denis - Fiche

porteur

Organisme : Direction de l'Autonomie

Identité du demandeur

Email	
Etablissement	
SIRET	
Dénomination	
Forme juridique	

Formulaire

La Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de la Seine-Saint-Denis est une instance de coordination institutionnelle qui a pour mission de définir un programme de prévention, en complément des prestations légales ou réglementaires. Elle fédère les acteurs du secteur sur des stratégies partagées et des actions au service de la construction de réponses plus lisibles et cohérentes pour les personnes sur le territoire départemental.

Le présent recueil vise à identifier les projets qui seront financés par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis au titre de la Conférence des Financeurs.

Pour répondre à ce recueil de projets, il est indispensable de se référer au cahier des charges. Celui-ci est disponible dans le formulaire en ligne, à partir de l'onglet "Guide de la démarche".

Deux formulaires sont à renseigner par les structures souhaitant présenter un ou plusieurs projets :

- La "Fiche porteur" qui a vocation à mieux identifier la structure ;
- La "Fiche projet" qui permet de renseigner les informations relatives à un projet d'action. Une fiche projet doit être renseignée par projet proposé.

Ainsi, si une structure souhaite présenter plusieurs projets, elle renseigne une seule fois la fiche porteur et autant de fois que nécessaire la fiche projet.

Guide pour remplir la demande

Votre brouillon est enregistré automatiquement. Vous pouvez donc remplir le formulaire en plusieurs fois. Une fois le formulaire complété et finalisé, cliquez sur l'onglet "Déposer le dossier". Attention : une fois votre dossier déposé, vous ne pourrez plus le modifier.

IDENTIFICATION

No	om de la structure	
Sig	gle	

Recueil de projets 2022 de la Conférence des Financeurs de la prévention de la Statut juridique Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Association	perte d'autonom
☐ Entreprise	
Établissement public (CCAS)	
Collectivité territoriale (Commune)	
Votre structure est-elle associée à une fédération ? Cochez la mention applicable Oui	
Non	
Si "OUI", merci de préciser le nom de la fédération :	
Adresse du siège social	
Adresse de correspondance (si différente du siège social)	
Site web	
COORDONNEES DU REPRESENTANT LEGAL	
Nom	
Prénom	•
Fonction	l
Courriel	
Téléphone	
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	I
Brève description de votre structure et de ses activités	
F. 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	

Moyens humains de la structure (nombre total de salarié.e.s et nombre de salarié.e.s en équivalent temps plein) Pour les associations, merci de préciser également le nombre de bénévoles et d'adhérents.
Montant des subventions accordées ou demandées par votre structure à d'autres Conférences des Financeurs A préciser le cas échéant :
Votre structure a-t-elle bénéficié d'une subvention du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis au titre de 'exercice 2020 et/ou 2021 ?
A préciser le cas échéant (nom du projet et montant attribué) :
PIECES JUSTIFICATIVES
Précision
En fonction du statut juridique de la structure, certaines pièces à joindre peuvent diff Les pièces mentionnées ci-dessous ne concernent donc pas tous les organismes porte
Saisir votre IBAN
SAISH VOILE IDAIN
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Joindre un RIB
Merci de vous assurer que l'adresse qui figure sur le RIB correspond bien à l'adresse du siège social.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Joindre une fiche "avis de situation" INSEE de moins de 2 mois
Merci de vous assurer que l'adresse qui figure sur l'avis de situation correspond bien à l'adresse du siège social.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Joindre le budget prévisionnel 2022 de la structure
Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative à joindre en complément du dossier Joindre les statuts
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Joindre le récépissé de déclaration en préfecture
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Joindre un extrait du Kbis pour les entreprises
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Compléter et joindre la fiche rémunération associations
A renseigner et à joindre à la demande uniquement pour les associations (modèle en téléchargement)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Joindre la liste des membres du CA avec leurs noms, fonctions et coordonnées
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Joindre le procès verbal de la dernière assemblée générale

Recueil de projets 2022 de la Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonom